

**SELARL TISSOT – HOPGOOD - DEMONT**  
**Société d'Avocats au Barreau de CHALON SUR SAONE**  
**dont le siège social est dite ville, 16 Boulevard de la République**

**UN TENEMENT IMMOBILIER SIS SUR LA**  
**COMMUNE DE NAVILLY**

**Vente immobilière** au plus offrant et dernier enchérisseur en l'audience des ventes aux enchères du Juge de l'Exécution près du Tribunal de Grande Instance de CHALON SUR SAONE, Rue Emiland Menand – Palais de Justice, 71100 CHALON SUR SAONE, le :

**MARDI 18 DECEMBRE 2018 A 13 H 30 en un seul lot.**

Un ensemble immobilier situé 7 et 9 route de Frontenard à NAVILLY (71270), comprenant un premier bâtiment à usage d'habitation composé : au rez-de-chaussée : entrée, cuisine, une pièce, dégagement, salle d'eau, une chambre, un bureau, séjour ; à l'étage : dégagement, couloir, quatre chambres, salle d'eau ; Local chaufferie ; un second bâtiment composé de : entrée, cuisine, salle d'eau, une pièce, une chambre et séjour, dépendance attenante avec garage et atelier ; deux bâtiments, dépendances séparées, à restaurer, le tout cadastré : Section D n°397, 398 et 411 lieudit « Le Haut des Fourches », Section D n°399, lieudit « 9 route de Frontenard » et Section D n°413, lieudit « 7 route de Frontenard » pour une contenance totale de 01 ha 02 a 59 ca.

**Sur la mise à prix de : SOIXANTE DIX MILLE EUROS (70.000 EUROS)**

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de CHALON SUR SAONE le 16 mars 2017. Les enchères ne pourront être portées que par le ministère d'un Avocat postulant près le Tribunal de Grande Instance de CHALON SUR SAONE.

**Consignation : chèque de banque de 7.000 euros à l'ordre de la CARPA**  
**Attestation bancaire couvrant les enchères et état de frais.**

- Pour tout renseignement, s'adresser à la SELARL TISSOT – HOPGOOD - DEMONT, Avocat poursuivant, 03.85.48.27.19.
- Pour les visites, s'adresser à SELARL ALTANEO 71 au 03.85.90.02.20
- Toutes les annonces de vente sur saisie immobilière du Barreau de CHALON SUR SAONE sont consultables sur le site de l'Ordre des Avocats : [www.avocats-chalonsursaone.com](http://www.avocats-chalonsursaone.com) à la rubrique : Ventes immobilières judiciaires.

Fait et rédigé par Maître HOPGOOD, Avocat au sein de la SELARL TISSOT – HOPGOOD - DEMONT.